

L'industrie belge de l'ameublement en 2016: prête pour le futur, mais la vigilance reste de mise

L'industrie belge de l'ameublement

Chiffres clés de 2015

- **844 entreprises**
- **11.150 travailleurs**
- **Chiffre d'affaires : 2,4 milliards d'euros**
- **Part des exportations : 57 %**
- **Part dans le chiffre d'affaires total de l'industrie belge du bois et de l'ameublement : 47 %**

Synthèse des développements au cours du premier semestre 2016

- Chiffre d'affaires : 1,26 milliard d'euros, +3,2 % comparativement au premier semestre 2015
- Volume d'investissement : 44,7 millions d'euros (+ 8,1 %)
- Taux d'occupation de la capacité de production : > 80 %
- Exportations au premier semestre : + 1,8 % par rapport à la même période en 2015. La France, les Pays-Bas et l'Allemagne demeurent les principaux débouchés.
- Importations au premier semestre : + 0,9 % par rapport à la même période en 2015.

La confiance des consommateurs a fortement chuté en septembre et le niveau des commandes dans le commerce de l'ameublement demeure volatile. Avec - 2,1 % au cours des 8 premiers mois, on peut dire que le niveau des commandes est en baisse.

Commentaire général

Au cours du premier semestre 2016, le chiffre d'affaires de l'industrie de l'ameublement a marqué une hausse de + 3,2 % par rapport au premier semestre 2015. Ceci, après une année 2015 où le taux de croissance était resté limité à seulement 1,8 % et surtout où les résultats enregistrés pendant le dernier trimestre étaient faibles. Reste à savoir si cette évolution positive se poursuivra dans les mois à venir. Certes, il y a un taux d'occupation prometteur des capacités de production et un bon niveau d'investissement, mais le Brexit a également fait naître de l'inquiétude au sein du secteur et des marchés financiers, et outre la confiance des consommateurs, le niveau des commandes dans le commerce de l'ameublement est également descendu dans le rouge.

Premier semestre 2016 : des développements positifs dans tous les sous-secteurs

Évolution du chiffre d'affaires de l'industrie de l'ameublement par groupe de produits							Prix à la production
en millions d'euros	2014	2015	15/14 en %	6 m 15	6 m 16*	6 m 16/15 en %	6 m 16/15 en %
Chaises et sièges, meubles de salle à manger, de chambre à coucher, de jardin et terrasse	1.032,7	1.058,1	+ 2,5 %	554,6	572,0	+ 3,1 %	+ 1,0 %
Meubles de bureau et de magasin	528,6	547,5	+ 3,6 %	269,5	273,6	+ 1,5 %	+ 1,9 %
Meubles de cuisine	409,6	403,9	- 1,4 %	204,3	214,6	+ 5,0 %	+ 0,8 %
Matelas et sommiers	382,7	387,4	+ 1,2 %	194,2	201,5	+ 3,8 %	+ 1,4 %
Total pour l'industrie de l'ameublement	2.353,6	2.396,9	+ 1,8 %	1.222,6	1.261,7	+ 3,2 %	+ 1,2 %

* Données provisoires

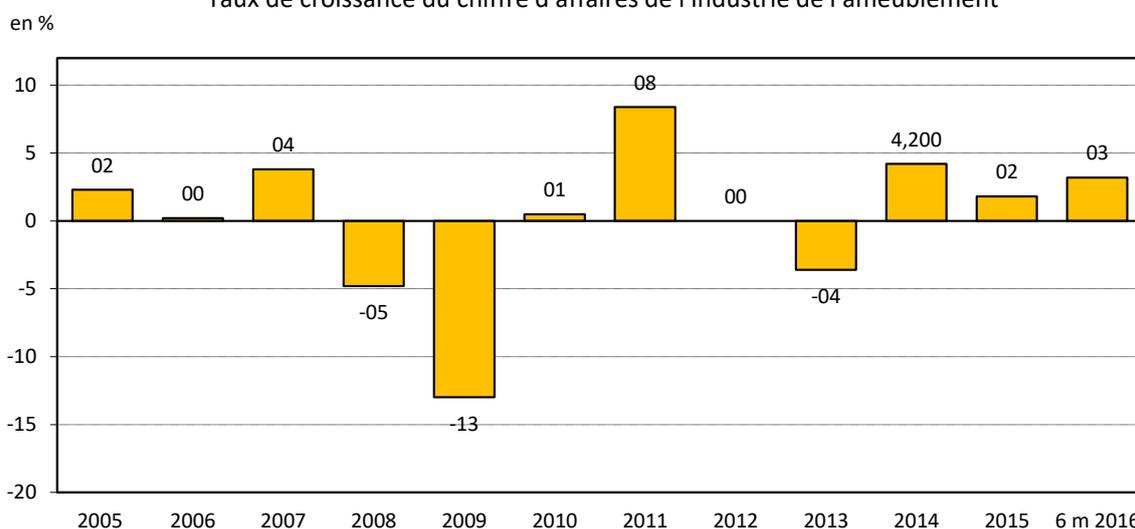
Au premier semestre 2016, le chiffre d'affaires de l'industrie belge de l'ameublement s'élevait à 1.261,7 millions d'euros, soit une augmentation de 3,2 % comparativement au premier semestre 2015. L'année 2016 a donc d'ores et déjà mieux commencé que l'an dernier, où on pouvait plutôt parler d'une certaine stabilisation. Compte tenu de l'évolution du prix à la production, l'augmentation réelle en volume est de 2 %.

Alors que l'augmentation du chiffre d'affaires au cours du premier trimestre était de 2,9 %, la tendance s'est poursuivie au cours du deuxième trimestre, qui a marqué une hausse de 3,5 %. Certes, nous n'avons pas encore atteint le niveau des augmentations trimestrielles réalisées en 2014, mais nos résultats sont déjà considérablement meilleurs qu'en 2015.

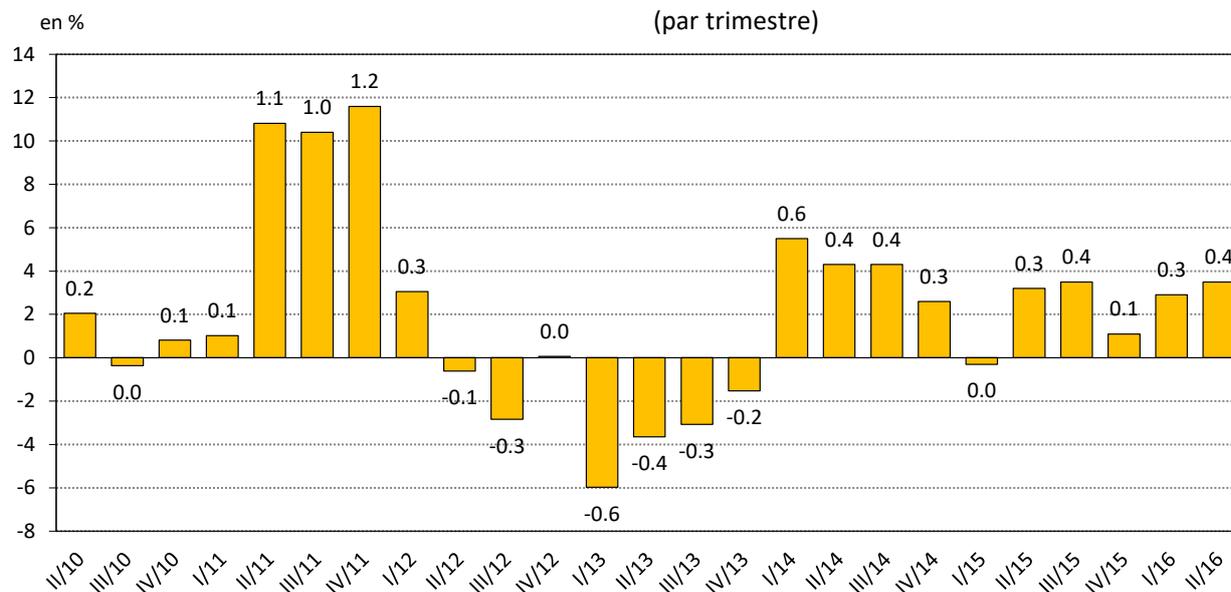
Un autre point positif est qu'au premier semestre 2016, le secteur des meubles d'habitation (chaises et sièges, meubles de salle à manger, de chambre à coucher, de jardin et terrasse), qui représente 45,3 % du total de l'industrie belge de l'ameublement, a enregistré une croissance de 3,1 % de son chiffre d'affaires par rapport à la même période l'an dernier.

Après une année 2015 plutôt faible, les meubles de cuisine (+ 5 %) ont renoué avec la croissance. Question chiffres d'affaires, les matelas et sommiers ont également toujours le vent en poupe.

Taux de croissance du chiffre d'affaires de l'industrie de l'ameublement



Taux de croissance du chiffre d'affaires de l'industrie de l'ameublement
(par trimestre)

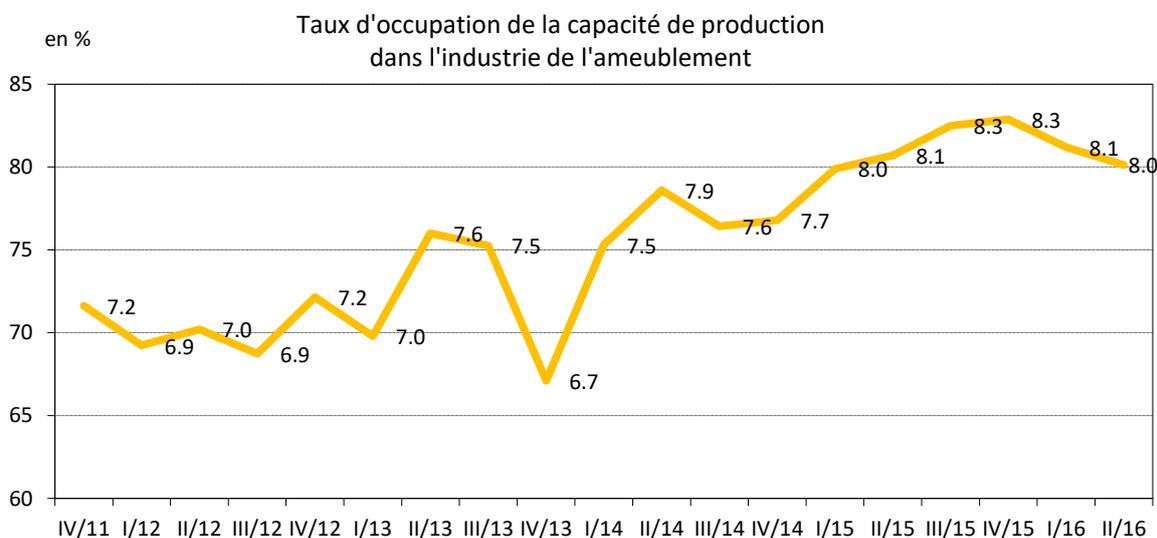


Investissements et degré d'occupation de la capacité de production

Durant le premier semestre 2016, l'industrie belge de l'ameublement a investi 44,7 millions d'euros, soit 8,1 % de plus que pendant la même période l'an dernier. L'augmentation en matière d'investissement qui avait été entamée l'an dernier est ainsi poursuivie. Ce sont principalement les fabricants de meubles de cuisine (+ 67,5 %) qui ont procédé à d'importants investissements. Par contre, les investissements réalisés dans le secteur du mobilier d'habitation et des meubles de bureau et de magasin ont marqué une baisse au cours des 6 premiers mois de l'année 2016 par rapport à la même période en 2015.

Évolution des investissements dans l'industrie de l'ameublement						
en millions d'euros	2014	2015	15/14 en %	6 m 15	6 m 16*	6 m 16/15 en %
Chaises et sièges, meubles de salle à manger, de chambre à coucher, de jardin et terrasse	42,8	44,0	+ 2,8 %	23,2	21,6	- 6,9 %
Meubles de bureau et de magasin	8,9	14,9	+ 67,4 %	6,2	5,5	- 11,3 %
Meubles de cuisine	18,9	19,4	+ 2,6 %	8,0	13,4	+ 67,5 %
Matelas et sommiers	7,4	6,5	- 12,2 %	4,0	4,2	+ 5,0 %
Total pour l'industrie de l'ameublement	78,0	84,8	+ 8,7 %	41,4	44,7	+ 8,1 %

Depuis déjà 10 trimestres consécutifs, le taux d'occupation de la capacité de production dans l'industrie belge de l'ameublement dépasse les 75 %, et depuis cinq trimestres consécutifs les 80 %. Une légère baisse a toutefois été notée au cours des deux derniers trimestres. La forte baisse du niveau des commandes dans le commerce de l'ameublement y est probablement pour quelque chose.



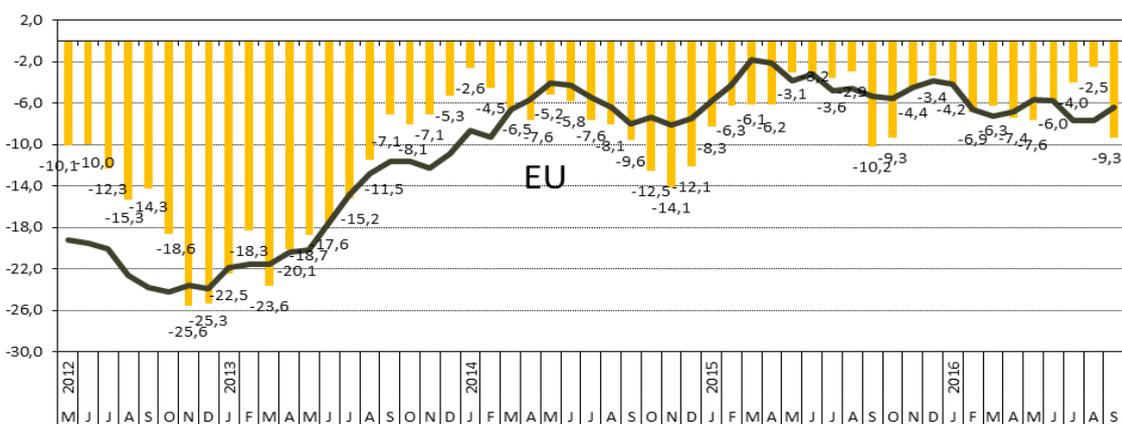
L'emploi tient bon

En 2015, l'emploi dans l'industrie belge de l'ameublement comptait 11.150 personnes réparties dans 844 entreprises. Cela représente une baisse du nombre de travailleurs de 181 unités, soit -1,6 %. Dans la première moitié de l'année 2016, on n'a pas noté de grands changements. Autrement dit : l'emploi dans l'industrie belge de l'ameublement tient bon.

La confiance des consommateurs : des mois d'été positifs, une rechute en septembre.

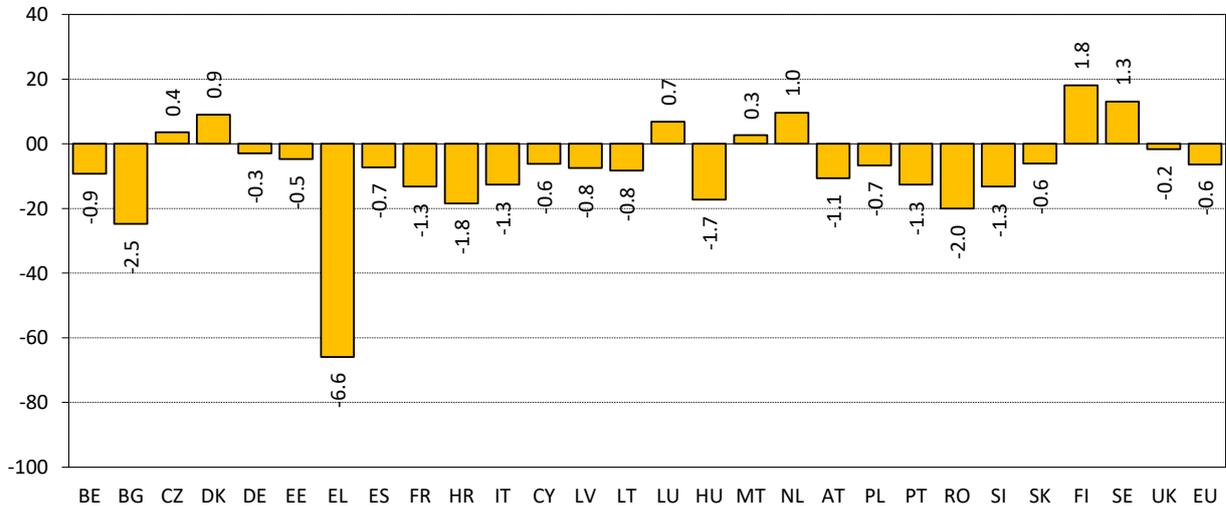
Après une évolution quelque peu mitigée au cours des premiers mois de l'année, la confiance des consommateurs a pris une tournure positive à partir du mois de juin et se situait même, en juillet et en août, bien au-dessus de la moyenne européenne. En septembre, c'était toutefois la douche froide, avec une forte baisse allant jusqu'à -9,3 %, et ce, alors que la moyenne européenne était en hausse.

Les nombreuses annonces de licenciements dans le monde bancaire et dans plusieurs grandes entreprises de divers secteurs y sont sans doute pour beaucoup. Mais il n'y a pas de raison de paniquer. L'an dernier, la confiance des consommateurs avait également connu une forte baisse en septembre, mais elle s'était considérablement rétablie vers la fin de l'année.



En septembre 2016, les seuls chiffres réellement positifs étaient ceux des États membres du nord de l'UE, et plus précisément le Danemark (9,0), la Suède (13,1), la Finlande (18,1) et les Pays-Bas (9,6). Une situation comparable à celle de 2015.

Confiance des consommateurs dans l'Union européenne (septembre 2016)

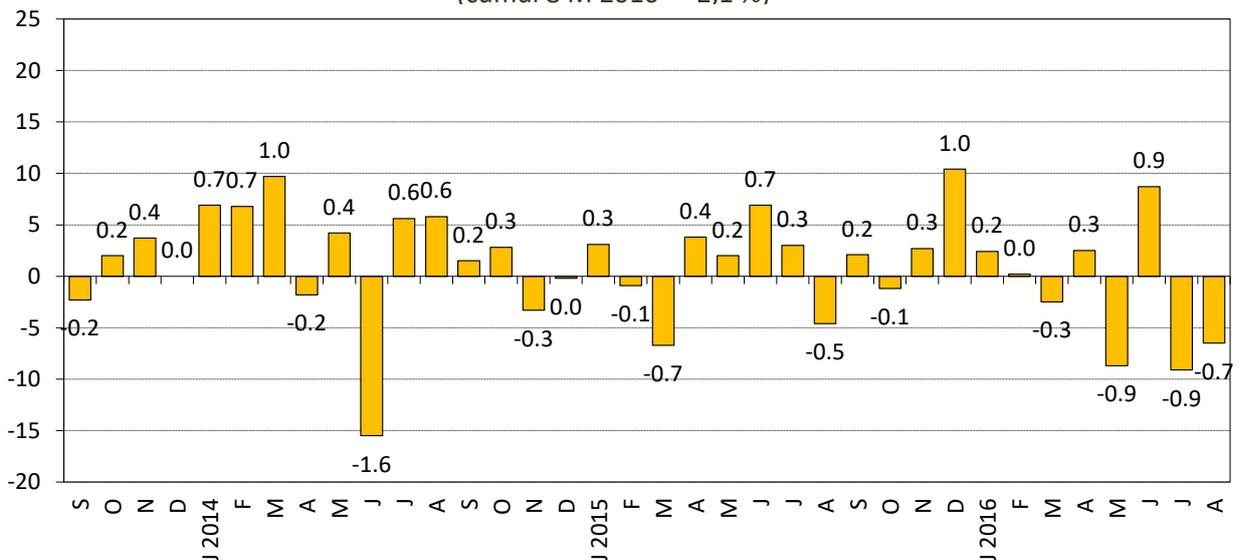


Le niveau des commandes baisse dans le commerce de l'ameublement !

Selon l'enquête mensuelle de la Banque Nationale de Belgique, sur les 8 premiers mois de 2016 cumulés, les commandes reçues dans le commerce belge de l'ameublement n'ont augmenté que de 2,1 %. Seul le mois de juin a fait naître une lueur d'espoir après un début d'année assez faible. Pendant les mois d'été, le niveau est toutefois à nouveau retombé, avec une période de soldes décevante à la clé.

La forte instabilité qui a marqué ces dernières années se poursuit.

en % Évolution des commandes reçues dans le commerce de l'ameublement (cumul 8 M 2016 = -2,1 %)



Commerce extérieur : une croissance modeste

Avec une augmentation globale de 5,5 %, on peut dire que l'année 2015 a été propice aux exportations belges de meubles. Cette hausse était en premier lieu due aux excellentes prestations réalisées dans les exportations vers d'autres pays de l'UE, le Moyen-Orient et l'Amérique du Nord.

Si l'augmentation est toujours perceptible au cours des 6 premiers mois de l'année 2016, elle est toutefois devenue, avec seulement + 1,8 %, beaucoup plus modeste. Au sein de l'UE, les exportations ont enregistré une augmentation de 3,7 %, avec une légère hausse en direction de la France (+ 1,5 %), des Pays-Bas (+ 3,4 %), et de l'Allemagne (+ 3,7 %), qui sont nos 3 marchés d'exportation par excellence. Des augmentations plus marquées en pourcentages, mais plus modestes question montants ont été enregistrées vers l'Italie (+ 25,4 %), l'Espagne (+ 38,1 %), la Suède (+ 74,2 %) et la Roumanie (+ 52,1 %). Les exportations vers le Royaume-Uni ont – étonnamment – légèrement baissé de 1,6 %. Une perte plus importante a été notée en Irlande par exemple (- 42 %).

Il se pourrait qu'en conséquence du Brexit, des glissements plus importants se produisent dans le domaine des exportations vers le Royaume-Uni. Cela dépendra sans doute fortement du produit. On observe d'ores et déjà un impact direct lié à la forte baisse de la valeur de la livre britannique, qui exerce une pression sur les marges et/ou les volumes des exportateurs. Cela pourrait déjà se ressentir dans les chiffres du 2^e semestre 2016.

Avec une part stable de 41,6 %, la France demeure le principal marché d'exportation du secteur de l'ameublement belge. Un facteur positif dans ce contexte est que nos exportations vers la France couvrent tous les niveaux de la distribution, c'est-à-dire aussi bien les segments de la 'grande distribution ameublement' que les segments 'ameublement milieu de gamme' et 'litterie'. Après la France, les Pays-Bas (26,5 %) et l'Allemagne (9,9 %) restent nos deuxième et troisième marchés d'exportation.

Après les excellents résultats obtenus en Amérique du Nord en 2015, les exportations vers les États-Unis ont baissé de 14,3 % au cours des 6 premiers mois de 2016. Les bons résultats réalisés au Moyen-Orient n'ont malheureusement pas pu être confirmés et une baisse de 49,4 % y a été enregistrée. Le secteur poursuit toutefois inlassablement ses efforts en vue de constituer dans ces régions un débouché stable pour les fabricants belges de meubles.

Du côté des importations, une tendance inverse a été constatée, avec une légère hausse de 0,9 % réalisée au cours des 6 premiers mois. Les importations en provenance des pays de l'UE ont augmenté au total de 2,4 %.

La Chine, dont les exportations vers la Belgique ont chuté de 4,4 % au cours des six premiers mois de l'année 2016, maintient toutefois sa position de principal fournisseur étranger. L'Allemagne et les Pays-Bas occupent toujours les deuxième et troisième places. La part de marché de la Chine dans les importations de meubles en Belgique représente actuellement 18,9 %.

Commerce extérieur de l'ensemble de l'industrie de l'ameublement (meubles en métal et en plastique inclus)										
Pays	Importations belges				Exportations belges				Pourcentage de couverture 6m2016 (Exp/imp)	
	Part 6m2016 en %	6m2015 1000 EUR	6m2016 1000 EUR	6m 16/15	Part 6m2016 en %	6m2015 1000 EUR	6m2016 1000 EUR	6m 16/15		
France	6,1	65.478,7	69.096,1	5,5	41,6	280.691,2	284.902,5	1,5	412,3	
Pays-Bas	14,9	168.391,4	169.701,5	0,8	26,5	175.552,7	181.438,7	3,4	106,9	
Allemagne	17,5	184.109,4	198.540,4	7,8	9,9	65.248,0	67.685,1	3,7	34,1	
Italie	6,4	74.277,8	72.117,9	-2,9	1,4	7.842,6	9.835,1	25,4	13,6	
Royaume-Uni	1,1	12.191,2	12.192,6	0,0	3,1	21.798,6	21.459,4	-1,6	176,0	
Irlande	0,0	482,8	200,9	-58,4	0,3	3.219,0	1.853,8	-42,4	922,6	
Danemark	0,6	6.585,1	7.078,4	7,5	0,4	1.891,8	2.487,3	31,5	35,1	
Grèce	0,0	26,4	242,2	816,1	0,2	1.010,4	1.296,9	28,4	535,4	
Portugal	0,7	9.000,1	7.565,9	-15,9	0,5	2.613,4	3.541,1	35,5	46,8	
Espagne	0,7	9.677,0	8.019,6	-17,1	1,6	7.705,0	10.640,5	38,1	132,7	
Luxembourg	0,0	873,6	452,6	-48,2	2,0	13.881,2	13.371,2	-3,7	2.954,3	
Ceuta	0,0	0,0	0,0	-	0,0	41,7	34,7	-17,0	-	
Melilla	0,0	0,0	0,0	-	0,0	57,7	5,3	-90,9	-	
Suède	2,3	25.898,7	26.595,6	2,7	0,6	2.341,4	4.079,3	74,2	15,3	
Finlande	0,0	663,0	506,4	-23,6	0,1	813,0	968,7	19,1	191,3	
Autriche	0,3	2.928,8	3.323,2	13,5	0,7	4.196,9	4.625,7	10,2	139,2	
Malte	0,0	0,0	0,0	-	0,1	277,0	445,5	60,8	-	
Estonie	0,1	552,5	922,5	67,0	0,1	877,1	813,4	-7,3	88,2	
Lettonie	0,0	99,2	229,0	130,8	0,0	145,4	280,8	93,1	122,6	
Lituanie	0,7	8.831,8	7.514,0	-14,9	0,1	429,8	479,4	11,5	6,4	
Pologne	8,2	83.537,5	93.509,0	11,9	1,2	6.942,6	8.244,6	18,8	8,8	
Tchéquie	4,4	50.584,5	50.437,2	-0,3	0,3	1.573,4	2.170,5	37,9	4,3	
Slovaquie	1,1	12.222,0	12.579,6	2,9	0,1	558,0	803,1	43,9	6,4	
Hongrie	1,2	9.915,9	13.679,0	38,0	0,2	1.667,9	1.492,3	-10,5	10,9	
Roumanie	2,2	34.791,0	24.467,9	-29,7	0,4	1.702,1	2.588,8	52,1	10,6	
Bulgarie	0,2	2.194,8	2.653,0	20,9	0,0	395,0	293,3	-25,7	11,1	
Slovénie	0,3	3.917,5	3.270,1	-16,5	0,0	198,3	213,0	7,4	6,5	
Croatie	0,2	1.505,0	2.313,6	53,7	0,0	246,0	141,2	-42,6	6,1	
Chypre	0,0	10,5	0,8	-92,5	0,0	186,6	218,1	16,9	27.859,6	
Total UE	69,3	768.746,1	787.209,1	2,4	91,5	604.103,9	626.409,3	3,7	79,6	
Norvège	0,0	37,6	10,8	-71,3	0,2	1.341,1	1.165,7	-13,1	10.801,8	
Suisse	0,4	4.920,7	4.778,1	-2,9	2,0	11.766,7	13.379,8	13,7	280,0	
Turquie	3,8	33.516,4	42.878,7	27,9	0,1	473,2	621,7	31,4	1,4	
Bosnie-Herzégovine	0,1	1.339,0	956,5	-28,6	0,0	1,5	14,0	806,6	1,5	
Macédoine	0,1	960,6	1.296,7	35,0	0,0	63,4	80,7	27,3	6,2	
Serbie	0,3	3.103,6	3.659,2	17,9	0,0	116,7	112,8	-3,3	3,1	
Ukraine	0,4	1.259,9	4.227,1	235,5	0,0	546,0	267,5	-51,0	6,3	
Russie	0,0	52,9	34,0	-35,8	0,2	1.868,0	1.634,1	-12,5	4.809,2	
États-Unis d'Amérique	0,3	5.117,8	3.966,8	-22,5	1,8	14.531,8	12.446,9	-14,3	313,8	
Canada	0,0	946,2	401,5	-57,6	0,1	792,4	808,8	2,1	201,4	
Mexique	0,0	398,5	125,3	-68,6	0,1	168,7	663,4	293,3	529,4	
Brésil	0,0	885,4	342,0	-61,4	0,1	863,8	824,5	-4,6	241,1	
Maroc	0,0	294,3	261,0	-11,3	0,3	1.167,1	1.805,3	54,7	691,7	
Algérie	0,0	0,0	0,1	-	0,1	472,0	977,2	107,0	814.327,5	
Égypte	0,1	847,7	693,0	-18,2	0,0	266,9	126,8	-52,5	18,3	
Sénégal	0,0	24,7	78,3	216,8	0,1	521,5	585,8	12,3	747,8	
Cameroun	0,0	0,1	0,0	-100,0	0,1	1.041,8	972,2	-6,7	-	
R.D. du Congo	0,0	7,2	2,4	-67,1	0,2	2.301,8	1.656,6	-28,0	70.077,5	
Liban	0,0	0,7	9,0	1.160,7	0,1	784,7	705,7	-10,1	7.861,8	
Israël	0,4	2.307,5	4.487,6	94,5	0,3	2.273,1	1.949,9	-14,2	43,5	
Arabie Saoudite	0,0	0,8	0,4	-51,0	0,1	5.898,1	470,5	-92,0	122.201,3	
Qatar	0,0	0,0	22,9	-	0,1	942,6	811,2	-13,9	3.540,1	
EAU	0,0	55,9	32,4	-42,1	0,2	1.212,0	1.525,0	25,8	4.711,5	
Inde	0,4	5.204,9	4.506,1	-13,4	0,0	147,1	179,9	22,3	4,0	
Thaïlande	0,4	6.937,2	4.564,1	-34,2	0,1	421,8	459,7	9,0	10,1	
Indonésie	2,4	29.546,3	27.169,4	-8,0	0,0	312,2	149,5	-52,1	0,6	
Malaisie	0,5	6.583,2	5.909,2	-10,2	0,0	39,4	76,8	94,8	1,3	
Chine	18,9	224.272,7	214.515,3	-4,4	0,2	2.120,3	1.500,6	-29,2	0,7	
Corée du Sud	0,0	4,6	180,3	3.843,3	0,2	1.978,9	1.429,9	-27,7	792,9	
Japon	0,3	4.111,3	3.434,2	-16,5	0,1	893,4	912,5	2,1	26,6	
Taiwan	0,1	1.491,6	1.225,7	-17,8	0,1	496,0	720,5	45,2	58,8	
Hong Kong	0,1	1.027,5	682,7	-33,6	0,1	882,2	377,6	-57,2	55,3	
Australie	0,0	14,1	14,1	-0,5	0,3	2.153,8	1.720,7	-20,1	12.229,3	
Total autres pays	1,6	21.706,0	18.022,2	-17,0	1,0	9.328,9	7.112,0	-23,8	39,5	
Total général	100,0	1.125.723,0	1.135.696,0	0,9	100,0	672.292,9	684.654,9	1,8	60,3	

Perspectives : La vigilance reste de mise, car les conséquences du Brexit sont difficiles à prédire

Après deux années assez moyennes, le Bureau fédéral du Plan s'attend en 2017 à une légère relance de la croissance économique mondiale sous l'impulsion des États-Unis et des pays émergents. La croissance économique dans la zone euro, qui est le principal marché d'exportation pour le secteur belge de l'ameublement, demeurerait toutefois modérée en raison de l'incertitude quant aux conséquences du Brexit. La croissance économique de la zone euro ralentirait de 1,5 % en 2016 à 1,3 % en 2017. L'économie belge connaîtrait une hausse de 1,4 % en 2016 qui ralentirait jusqu'à 1,2 % en 2017. En 2016, les exportations belges bénéficient d'une compétitivité légèrement optimisée, résultant directement des mesures axées sur la limitation du coût de la main-d'œuvre. En 2017, la croissance des exportations serait freinée par le ralentissement conjoncturel européen.

Le revenu réel disponible des particuliers augmenterait en 2016 de 1,4 %. L'augmentation du pouvoir d'achat en 2017 demeurerait limitée à 1 % en conséquence d'un léger ralentissement de la croissance économique. Une augmentation plus lente du pouvoir d'achat pourrait aussi affecter la confiance des consommateurs. Et cela est une moins bonne nouvelle pour la vente des meubles. D'autre part, la consommation privée pourrait prendre un élan en 2017, avec une croissance de 1,4 %, après une hausse d'à peine 0,9 % en 2016. Les investissements dans des bâtiments résidentiels ont fortement augmenté en 2016 (+ 6,5 %) et seront poursuivis en 2017 (+ 2,1 %), grâce aux conditions de financement toujours très attrayantes. Plus de consommation privée et une activité dynamique de construction résidentielle sont d'autre part de bonnes nouvelles pour le secteur de l'ameublement.

Compte tenu de tous ces éléments, on peut donc quand même s'attendre en 2017 à une légère croissance de l'activité relative à l'ameublement. Mais la vigilance est toujours de mise.

Source : Fedustria

Fedustria est la fédération de l'industrie belge du textile, du bois et de l'ameublement. Ces secteurs représentent un chiffre d'affaires global de 11,1 milliards d'euros et occupent 38.446 personnes.

Considérée séparément, l'industrie belge de l'ameublement réalise un chiffre d'affaires de 2,36 milliards d'euros et occupe 11.150 travailleurs.

Pour plus d'informations :

Filip De Jaeger, tél. 02/528 58 61, GSM 0486/89 81 84, e-mail filip.de.jaeger@fedustria.be